AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

213C1643
FR0000130395-FS0636

28 octobre 2013

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

REMY COINTREAU

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 25 octobre 2013, la société de droit américain FMR LLC[1] (245 Summer Street, Boston, Massachusetts 02210, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 24 octobre 2013, le seuil de 5% du capital de la société REMY COINTREAU et détenir 2 577 684 actions REMY COINTREAU représentant autant de droits de vote, soit 5,06% du capital et 3,40% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions REMY COINTREAU sur le marché.

[1] FMR LLC est une société holding d'un groupe indépendant de sociétés, agissant pour le compte de fonds, communément dénommé Fidelity Investments (cf. communiqué du 24 avril 2008).
[2] Sur la base d'un capital composé de 50 909 912 actions représentant 75 888 174 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.